



**Bienvenue
au club climat :**
perspectives pour
l'Europe et l'Asie

Joseph Dellatte

RÉSUMÉ EXÉCUTIF
OCTOBRE 2022



En cette période d'agitation géopolitique, un club climat peut-il contribuer à l'accélération des efforts mondiaux en matière de politique climatique ?

Nous sommes confrontés à une réalité alarmante sur le plan de la lutte contre le changement climatique. La dernière conférence des Nations unies sur le changement climatique qui s'est tenue à Glasgow en novembre 2021 s'est soldée par un énorme déficit de crédibilité entre les engagements pris à long terme par les États et les promesses formulées à court terme, faisant de l'atteinte des objectifs fixés par l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C un cap aujourd'hui guère réalisable. La guerre en Ukraine a déclenché un remodelage inédit de la scène énergétique mondiale, ravivant les anciens comportements de sécurité énergétique et favorisant l'investissement dans les énergies fossiles dans de nombreux pays. Enfin, la décision de la Chine d'annuler les discussions conduites avec les États-Unis sur la politique climatique en réaction à la visite de Nancy Pelosi à Taiwan en août dernier crée un obstacle majeur à toute coopération multilatérale sur le climat. **Cette situation géopolitique jette un froid sur les perspectives de la COP27 et remet en question la capacité des pays à continuer à accélérer leur politique climatique.**

L'intensité croissante des politiques climatiques européennes a alimenté les craintes concernant la menace existentielle que constituent les « délocalisations » de carbone (*carbon leakage*)¹. Cette menace confère une importance cruciale aux mesures de protection, comme le futur **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) de l'Union européenne**. Elle souligne aussi le besoin d'une **coopération internationale accrue avec les partenaires commerciaux en matière de politique climatique**.

Des discussions sont actuellement en cours au niveau du G7, soutenues par la présidence allemande en exercice, concernant **la création d'un club climat réunissant des pays désireux de contribuer à l'accélération de la course internationale vers la neutralité carbone**. Un club climat vise à **coupler des mesures d'incitations et de contraintes convenues d'un commun accord** en favorisant une **intégration plus rapide des politiques climatiques** dans des domaines comme la tarification du carbone, mais aussi la politique commerciale et industrielle. Ces clubs représentent une nouvelle tentative de **surmonter le risque de parasitisme (*free-riding*) résultant de l'absence de mécanisme de contrainte dans l'Accord de Paris**.

La décision d'utiliser le G7 comme plateforme pour envisager l'émergence d'un club climat soulève des questions, car pour que ce club climat soit véritablement transformationnel², il conviendrait de ne pas le restreindre aux seuls membres du G7 afin de pouvoir y inclure de grands émetteurs. Cependant, comment impliquer un pays comme la Chine dans un tel club aux côtés de l'Europe et des États-Unis, dans le contexte géopolitique actuel ? **Le rôle joué par l'Asie du Nord-Est, la région la plus émettrice au monde, est donc au cœur du débat sur la création d'un club climat ambitieux.**

Cette note de recherche s'appuie sur un dialogue conduit sur deux jours par l'Institut Montaigne en juillet 2022 ayant impliqué des décideurs publics et privés et sur des auditions menées auprès de plus de 70 parties prenantes européennes, japonaises, coréennes et chinoises.

L'auteur :

- analyse les positions européennes, japonaises, chinoises et sud-coréennes sur l'initiative d'un club climat ;
- évalue l'ampleur du soutien politique que l'idée d'un club climat rencontre parmi ces différents cas ;
- et fournit une analyse comparative des politiques climatiques.

Cette publication formule également **une série de recommandations pour la création d'un « Forum climat » ouvert à travers l'initiative du G7** et analyse les dimensions suivantes de sa possible émergence :

- le rôle de la **tarification du carbone** et du **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** ;
- le **potentiel que représenterait l'élaboration de politiques industrielles communes** pour atteindre la neutralité carbone ;

¹ La Commission européenne définit les phénomènes de *carbon leakage* comme la situation qui pourrait se produire si, pour des raisons de coûts liés aux politiques climatiques, les entreprises décidaient de transférer leur production vers d'autres pays où les contraintes en matière d'émissions sont plus souples.

² Un club climat transformationnel réunit un groupe de pays qui décident d'augmenter l'ambition de leurs politiques climatiques ensemble par le biais de mesures et de règles négociées et juridiquement contraignantes.



- la **gouvernance et la conception de la structure d'un club climat** ;
- et la **stratégie la plus appropriée** pour que cette initiative améliore les efforts en matière de politique climatique entrepris à l'échelle mondiale.

Comment inclure la tarification du carbone dans un club climat ?

L'adoption à Glasgow (COP26) d'un règlement pour l'article 6 de l'Accord de Paris soutient la poursuite de la coopération internationale en utilisant le transfert international des résultats d'atténuation (*Internationally Transferred Mitigation Outcomes*, ITMO). Toutefois, l'hétérogénéité qui caractérise la conception des politiques de tarification du carbone, adaptée à la situation de chaque pays, entrave la coopération internationale. **Les visions européenne, chinoise, coréenne et japonaise à propos du rôle futur de la tarification du carbone sont radicalement différentes.**

Cette publication montre que l'établissement d'un prix commun du carbone dans un club climat **est en contradiction avec le besoin de différenciation exprimé au niveau sectoriel, national ou infranational (régional)**. Elle montre qu'une coopération internationale ambitieuse, à l'image de la liaison des systèmes d'échange de quotas d'émission (ETS), doit être considérée comme un outil permettant d'orienter la politique climatique dans la bonne direction, plutôt que comme un objectif autonome au sein d'un club climat. **En outre, la tarification du carbone ne peut être le seul objectif d'un club climat chargé de relever rapidement les ambitions mondiales.** L'inclusion d'une tarification explicite du carbone comme condition d'adhésion obligatoire semble également contre-productive en cela qu'elle entraverait le caractère inclusif du club. **Par conséquent, le rôle d'un club climat concernant la tarification du carbone devrait être de favoriser une meilleure compréhension entre partenaires et d'obtenir les harmonisations indispensables à une plus grande collaboration à l'avenir.**

La conception d'un nécessaire mécanisme de contrainte via l'ajustement carbone aux frontières

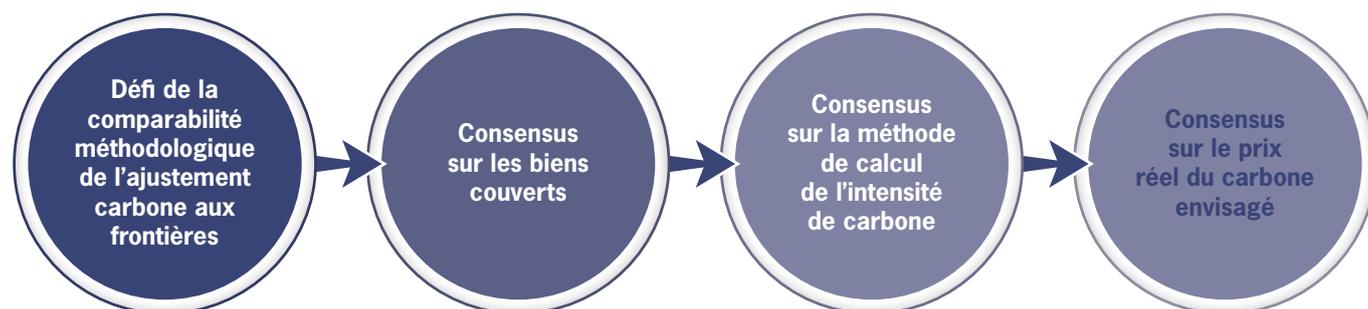
En théorie, **l'ajustement carbone aux frontières présente le potentiel de devenir le mécanisme de contrainte d'un club climat transformationnel** et est indispensable si l'on souhaite augmenter l'intensité des politiques climatiques au sein du club. Idéalement, un club climat devrait mettre en œuvre un CBAM pour protéger ses membres des fuites de carbone et encourager les non-membres à le rejoindre. L'Union européenne (UE) est en train de mettre en œuvre son propre CBAM pour tenir compte des émissions incorporées dans les biens importés. Dénoncé par ses détracteurs les plus virulents comme une forme de protectionnisme unilatéral et **considéré avec un certain scepticisme en Asie du Nord-Est**, l'ajustement carbone aux frontières est une question politiquement complexe et sensible. **Cette publication identifie des éléments cruciaux à prendre en compte pour permettre une plus grande coopération internationale en matière de CBAM, énumérés ci-dessous.**

Il n'existe pas de compréhension commune du concept de délocalisation de carbone entre l'UE et les trois pays d'Asie du Nord-Est étudiés.

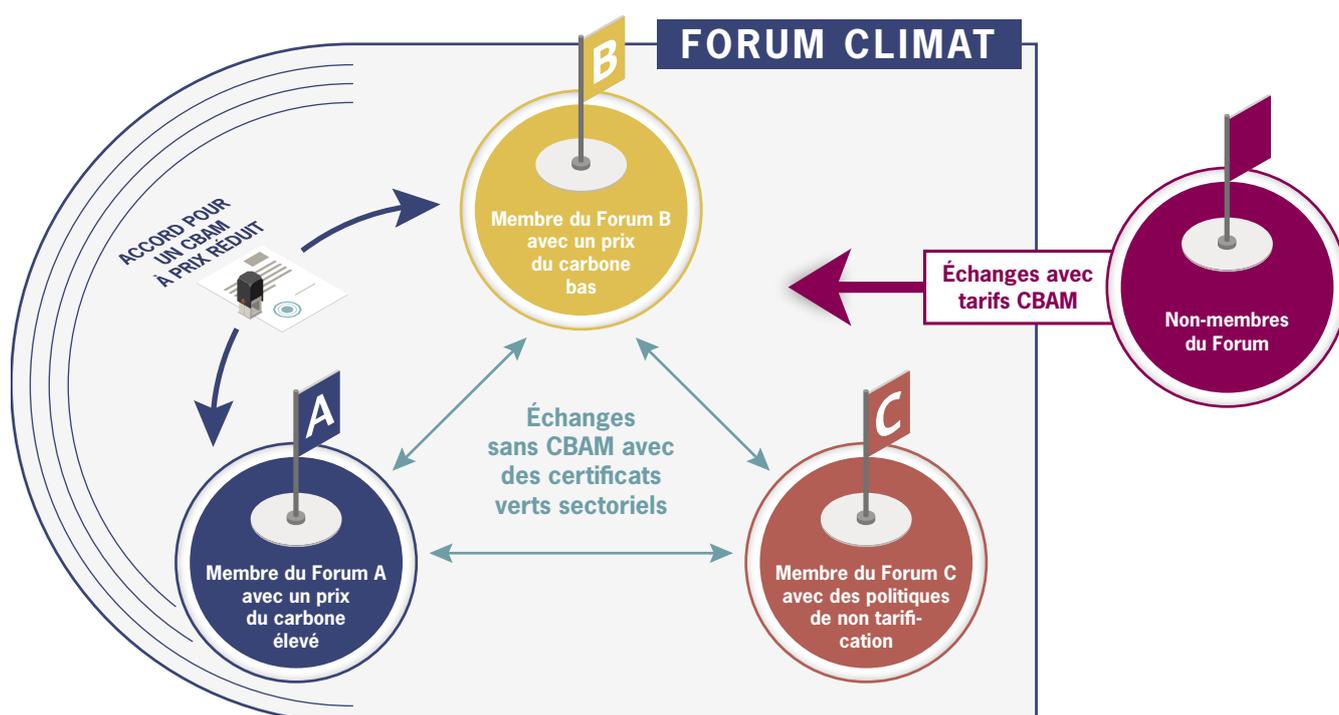
Bien qu'il s'agisse d'un instrument qui n'est pas intrinsèquement contraire aux règles du commerce international, les parties prenantes d'Asie du Nord-Est **s'inquiètent d'un éventuel traitement différencié des exportateurs en fonction de leur pays d'origine**. Les autorités chinoises sont les plus sévères critiques de l'ajustement carbone aux frontières, qu'elles considèrent comme redondant puisque déjà résolu par l'article 6 de l'Accord de Paris. Elles sont même **à la tête d'une coalition de pays** (regroupant les membres des plateformes BRICS et BASIC, comme la Russie, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud) **qui s'oppose au CBAM de l'UE, jugé discriminatoire**. À l'inverse, les décideurs politiques européens considèrent l'ajustement carbone aux frontières comme une **« différenciation justifiée »**. Cette différence profonde entre la perspective européenne et celle de l'Asie du Nord-Est révèle le problème fondamental de l'interprétation de la discrimination commerciale. **Elle soulève également la question cruciale de savoir quel facteur doit**

prévaloir pour encadrer les émissions incorporées dans les importations : la tarification du carbone exclusivement, l'intensité de carbone des biens, ou un mélange des deux ?

Un club climat qui réunirait des partenaires commerciaux doit donc **contribuer à réduire ces grandes différences de perception qui existent actuellement en matière d'ajustement carbone aux frontières**. La légitimité d'un tel club climat dépend d'un **futur accord politique entre les membres sur ces divergences et sur la comparabilité méthodologique** :



À la lumière de cette analyse, la seule option possible pour qu'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières soit inclus dans un club climat serait d'établir **un Forum où les membres mettent en œuvre leur propre CBAM différencié**, sans éliminer automatiquement l'ajustement entre les membres du club – c'est là une des recommandations principales de cette publication. Cette approche des CBAM différenciés **permet toutefois de convenir de remises entre membres du club, ce de deux manières : par le biais d'un accord entre deux membres du club, qui surmonte les barrières de comparaison et met sur la même échelle les mesures de tarification du carbone explicite et implicite, ou par l'utilisation de certificats verts sectoriels**. Cette approche permet également de favoriser le caractère inclusif du club en l'ouvrant au plus grand nombre de membres possible, y compris les pays en développement.



Établissement de politiques industrielles communes dans un club climat

Les clubs climats sectoriels sont de plus en plus considérés **comme la seule option pour décarboner les secteurs industriels à forte intensité de carbone**, comme les industries de l'acier et de l'aluminium. Ces secteurs nécessitent des alignements de politiques internationales pour répondre aux incertitudes techniques, économiques et politiques qu'induit leur décarbonation ; ces alignements seraient directement facilités par un club climat. L'objectif de décarbonation implique également des politiques d'incitation coordonnées pour l'émergence de marchés verts en stimulant la demande de produits neutres en carbone par le biais d'achats publics, de normes et d'investissements verts qui les rendent plus compétitifs que leurs équivalents carbonés. **Cette réalité est largement comprise en Europe et en Asie du Nord-Est, elle est également l'aspect le plus consensuel de la discussion sur les clubs climats.**

Toutefois, **des divergences cruciales existent actuellement entre les pays d'Europe et d'Asie du Nord-Est quant à la décarbonation des principaux secteurs industriels.** Elles sont sources de défis pour la mise en place de véritables règles du jeu équitables (*level playing field*). Pour aller de l'avant, il convient dès lors de s'attaquer aux divergences suivantes :

- la **liste des secteurs clés envisagés pour la décarbonation, avec pour ambition leur possible harmonisation** ;
- le **caractère juridiquement contraignant des différentes politiques mises en œuvre** ;
- les implications sectorielles des **différences économiques infranationales ou régionales** ;
- le **choix des partenaires** avec lesquels coopérer ;
- **l'interconnexion avec des formats existants** (par exemple, la Green Belt and Road Initiative – BRI – pour la Chine).

Sur ce front également, cette note recommande **le recours à un format de type « Forum climat » qui permettrait aux membres de s'associer d'abord autour de certaines industries à forte intensité de carbone**, puis, à plus long terme, de s'accorder sur des processus structurels de politiques industrielles communes de décarbonation, en étendant ainsi progressivement les secteurs ciblés. L'établissement de ce Forum comporte des étapes spécifiques proposées dans l'illustration ci-dessous :



Pour ce qui est de la faisabilité politique, **dans un club climat flexible, les partenaires n'ont pas besoin d'être à l'unisson sur la totalité des mesures** : l'encouragement de l'esprit de collaboration conduit à des échanges productifs sur la normalisation tout en autorisant une diversité de perspectives. **Il s'agit donc de favoriser un accord sur l'adoption de normes permettant la comparabilité méthodologique de politiques nationales différentes et l'utilisation de labels verts sectoriels négociés par les membres du Forum.**

Enfin, l'importance de la mise en place de **mécanismes spécifiques de financement de la décarbonation** de certains secteurs industriels est largement reconnue en Asie du Nord-Est et en Europe, en particulier **pour les secteurs ne présentant pas de potentiel de transition verte à court terme**, comme ceux de l'acier ou du ciment. Pour ce faire, **il est donc nécessaire de mettre en place une coopération internationale en matière de finance de transition pour intensifier la décarbonation industrielle, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Forum.** Cependant, là encore, il existe des **hétérogénéités fondamentales entre les juridictions en termes de développement et de définition de la politique de finance de transition.** Pour pallier ces limites, cette publication propose trois principes directeurs pour la finance de transition dans le cadre d'un Forum climat :



Gouvernance : un Forum ouvert mais qui permette des actions rapides

Les parties prenantes en Europe et en Asie du Nord-Est convergent clairement sur un certain nombre d'objectifs et de lignes directrices pour la conception et la gouvernance d'un club climat transformationnel. Il convient dès lors que le Forum climat englobe les objectifs suivants :

- **permettre la comparabilité méthodologique ;**
- **faciliter l'établissement de benchmarks et de normes pour la décarbonation ;**
- **adopter des feuilles de route de transition par secteur ;**
- **approuver des mécanismes de financement commun ;**
- **être conforme aux règles du commerce international ;**
- disposer d'un **cadre clair et rigoureux**, avec des formats de coopération **réguliers et transparents**.

Le club climat proposé par cette publication prendrait donc la forme d'un **Forum favorisant les synergies**, par exemple avec des accords bilatéraux déjà existants, et **évitant à tout prix d'entraver les stratégies ambitieuses d'atténuation du changement climatique en cours**, comme le CBAM de l'UE. Il devrait également permettre **une évolution graduelle vers plus d'ambition à l'échelle du club et parmi chacun de ses membres, au-delà du simple respect de l'éventail des initiatives existantes**.

En ce qui concerne les conditions d'adhésion, **il existe aujourd'hui dans les débats une tension entre la volonté de promouvoir l'inclusion et le besoin de règles strictes encadrant l'adhésion**. Ainsi, comme condition **préalable minimale, les pays candidats doivent s'engager à respecter des objectifs de neutralité carbone juridiquement contraignants et des stratégies de décarbonation durables à moyen et long terme, qui soient compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris**. Le Forum devrait également **autoriser l'adhésion des entreprises** et appliquer le **principe de subsidiarité pour l'adhésion des juridictions infranationales**, notamment dans les pays fédéraux.

L'inclusion de la Chine dans un tel Forum climat ne sera pas chose aisée. La Chine se méfie de l'initiative actuellement promue par le G7, qu'elle considère comme excessivement au service des intérêts américains. Elle est également peu encline à participer à un format international qu'elle n'a pas initié et qui l'enfermerait dans un agenda dont elle n'aurait pas la maîtrise. Pékin émet aussi des réticences à l'égard de l'ajustement carbone aux frontières. **Toutefois, certaines mesures décisives pourraient être envisagées pour faciliter la participation de la Chine, résumées dans le graphique ci-après :**

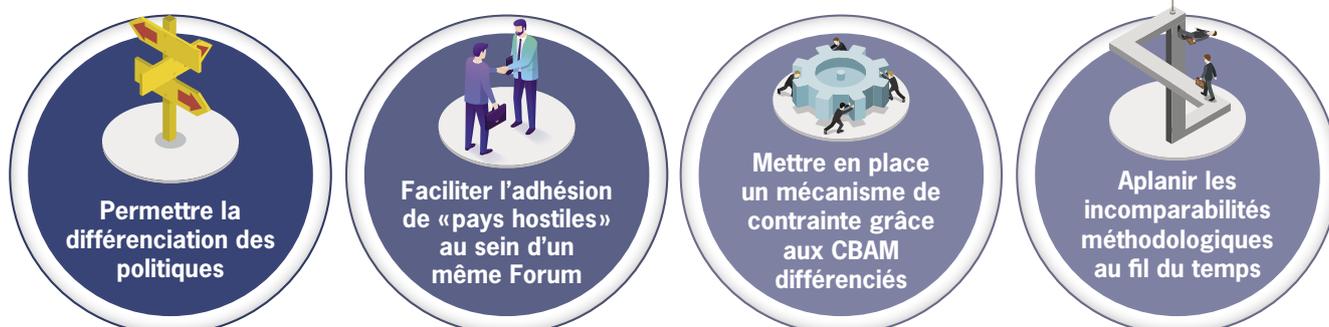


En matière de gouvernance toujours, cette note propose que ce Forum puisse **asseoir ses actions à travers un secrétariat qui lui serait propre – mais qui pourrait être pris en charge par l'OCDE à titre provisoire. Il devrait lui-même être enregistré en vertu de l'article 6.8 de l'Accord de Paris**, ce qui renforcerait la reconnaissance et la complémentarité avec le régime de cet Accord. À plus long terme, il conviendrait que **le Forum utilise les mécanismes de l'article 6.2** pour mettre en œuvre une coopération plus approfondie en matière de tarification du carbone entre les membres.

Recommandations : la mise en place d'un Forum climat qui autorise la concurrence entre ses membres

Pour avoir de l'impact, un Forum climat doit permettre la différenciation des politiques climatiques entre les membres et viser la participation la plus large possible. Dès lors, toute tentative de création d'un club climat devrait viser l'adhésion des plus gros émetteurs comme la Chine, mais pas au prix d'un ralentissement indéfini de la formation du Forum. Le Forum devrait donc **reposer sur quatre piliers présentés dans le graphique ci-dessous** :

Les 4 piliers d'un Forum climat réalisable



Le facteur temps est clé pour la réussite d'un club climat. Il convient pour le Forum de s'appuyer sur l'initiative du G7, qui est celle qui présente le meilleur potentiel pour l'action climatique. Le Forum devrait adopter une position volontariste, accepter un certain risque de confrontation pour encourager une plus grande ambition au fil du temps, et assumer la concurrence climatique entre les pays en **adoptant un format qui permette la formation de sous-groupes de membres**, avec des trajectoires d'ambitions différenciées. Cela implique de commencer petit, mais au-delà des seuls membres du G7, et d'avoir recours à un concept de type Forum ouvert à tous les pays désireux



de participer (comme la Chine, la Corée du Sud, ou l'Inde). Ce Forum initié par le G7 devrait **se fonder sur trois principes simples** :

- **les membres peuvent choisir les secteurs dans lesquels ils souhaitent coopérer** ;
- **les membres peuvent décider avec quels membres ils veulent coopérer** ;
- **les membres peuvent contrôler le calendrier de cette coopération**, et ne prendre des engagements que quand ils se sentent prêts à le faire.

Cette stratégie implique d'accepter que certains grands émetteurs puissent rejoindre le Forum avec des engagements dans un premier temps réduits. Dans ce contexte, les pays seront incités à une participation plus profonde puisqu'ils pourront rejoindre le Forum petit à petit. Dans un tel cadre, **ne pas prendre part au Forum comporte un risque politique que prendront en compte les pays réticents**. Cette architecture pourrait les inciter à contribuer aux côtés des membres les plus intégrés à la mise en place de mesures cruciales : les agendas sectoriels communs de décarbonation, le développement de règles et de normes pour la décarbonation sectorielle, les achats communs et la coopération industrielle. Ce format « à la carte » permet aux pays de coopérer dans des secteurs spécifiques qu'ils jugent cruciaux pour leur décarbonation.

Les tableaux suivants résument et détaillent les quatre principales recommandations proposées dans cette note de recherche pour la conception d'un Forum ouvert, au service de l'émergence d'un club climat réaliste qui réunirait notamment l'Europe et certains États d'Asie du Nord-Est.

	Recommandation 1 : Gouvernance Concevoir un Forum climat ouvert et inclusif
	Pour atteindre les objectifs du Forum, il convient d'envisager différents niveaux d'adhésion impliquant différents niveaux d'intégration par secteur et par politique : le Forum devrait permettre à différents sous-groupes de membres de coopérer sur certains sujets.
Conditions d'adhésion (socle de base)	Disposer d'une politique de tarification explicite du carbone déjà mise en œuvre ne devrait pas être une condition d'adhésion .
	L'existence d'une feuille de route nationale juridiquement contraignante pour la mise en œuvre de la tarification du carbone et/ou de politiques juridiquement contraignantes en matière d'intensité de carbone (tarification implicite du carbone).
	Une feuille de route contraignante en matière de neutralité carbone, assortie de stratégies à court et long terme.
	Un plan juridiquement contraignant d'atténuation décroissante des émissions (pic d'émission fixé dans la loi pour les pays en développement).
Type de membres	Les entreprises évoluant dans les secteurs traités par le Forum devraient être autorisées à devenir des membres actifs.
	Le Forum devrait appliquer le principe de subsidiarité et être ouvert aux juridictions infranationales concernées, notamment dans les pays fédéraux, lorsque cela est possible.
Lien avec l'Accord de Paris	Le Forum devrait être enregistré au titre de l'article 6.8 de l'Accord de Paris (coopération entre juridictions en dehors des mécanismes de marché).
Institution	L'OCDE pourrait servir de secrétariat provisoire , avant la mise en place d'un secrétariat propre au Forum.



Recommandation 2 : Tarification du carbone <i>L'établissement réalisable d'un mécanisme de conformité dans un Forum climat</i>	
Tarification du carbone	Le Forum devrait être une plateforme de coopération dans laquelle les pays membres travaillent à l'harmonisation de leurs politiques de tarification du carbone.
	L'adhésion au Forum devrait initialement servir à l'établissement de normes MRV (mesurable, reportable, vérifiable) communément acceptées par les membres.
Liaison des systèmes de tarification du carbone	L'établissement d'un lien entre les politiques de tarification du carbone nationales devrait être l'objectif à moyen et long terme des membres du Forum , en s'appuyant sur l'article 6.2 de l'Accord de Paris. Les juridictions volontaires et compatibles devraient créer un sous-groupe au sein du Forum en tant qu'outil d'harmonisation visant à lier les ETS.
Ajustement carbone aux frontières	Le Forum devrait reconnaître l'hétérogénéité des prix du carbone à court et moyen terme et devenir un instrument de coopération en matière d'ajustement carbone aux frontières, sans pour autant viser un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières commun aux pays membres.
	Chaque partenaire devrait mettre en œuvre l'ajustement aux frontières du carbone à son propre rythme, et le Forum devrait encourager le renforcement des capacités vis-à-vis du CBAM parmi les membres.
	L'adhésion au Forum ne devrait pas exempter les membres du Forum de l'ajustement carbone aux frontières pour tenir compte de la différenciation de la tarification du carbone. Cela crée une incitation à la rigueur pour accéder sans CBAM au marché des membres les plus ambitieux.
Un ajustement carbone aux frontières différencié	Le Forum devrait favoriser des taux de CBAM différenciés entre les membres, établis sur la base d'efforts de décarbonation calculés et comparables (mesures tarifaires ou non tarifaires) et fondés sur des données précises et vérifiables.
	Afin de faciliter la différenciation, le Forum devrait permettre la comparabilité des mesures tarifaires et non tarifaires (intensité du carbone) des membres en favorisant : <ul style="list-style-type: none"> • des accords sur les méthodes de mesure de la teneur en carbone des biens (sectoriels) ; • des accords sur les biens essentiels et non essentiels couverts par l'ajustement aux frontières ; • le développement de certificats verts sectoriels.



Recommandation 3 : Labels et revenus <i>Les incitations financières et commerciales</i>	
Incitations à rejoindre le club	L'incitation vient d'abord du niveau du taux de CBAM (réduit ou non) .
	La disponibilité des certificats verts pour les entreprises des membres du club
	La facilitation de la mise en place de politiques fondées sur la demande et la consommation par une meilleure reconnaissance de la mesure de la teneur en carbone des biens exportés et importés .
	Accès à des projets communs de développement écologique (investissements communs)
Certificats verts	Favoriser l'adoption de certificats verts sectoriels pour les entreprises issues des membres du Forum qui adoptent les normes les plus strictes en matière de teneur en carbone des marchandises (définies par le Forum) afin de les exporter sans CBAM dans tout le Forum .
	Résoudre les préoccupations concernant la charge administrative des certificats verts en utilisant l'incitation pour les entreprises à être exemptées du CBAM dans l'ensemble du Forum.
	Les certificats verts devraient être sectoriels pour permettre aux membres de participer dans certains secteurs mais pas dans d'autres. Cela permettrait à un groupe de membres plus ambitieux d'avancer plus rapidement ensemble, sans être ralenti par la participation de partenaires plus lents.
Utilisations des revenus	Chaque partenaire devrait garder ses propres revenus de l'ajustement carbone aux frontières et les recycler pour des actions climatiques au niveau national, ou à l'étranger par le biais des initiatives du Forum.
	Contribution à la finance climat : une partie des revenus du CBAM pourrait être mutualisée entre les membres les plus intégrés pour financer d'ambitieux projets conjoints d'atténuation et d'adaptation parrainés par le Forum . En ce sens, les revenus pourraient constituer une forte incitation à rejoindre le Forum, notamment pour les pays en développement, afin d'accéder à un meilleur financement climatique.
Finance climat	Pour éviter le <i>greenwashing</i> dans le financement climatique, le Forum devrait promouvoir la traçabilité et la transparence des données grâce à des normes MRV négociées par les membres .
	Le Forum devrait promouvoir une meilleure compréhension, une plus grande cohérence et un caractère juridiquement contraignant des taxonomies vertes, notamment dans les secteurs faisant l'objet de coopération entre ses membres .



Recommandation 4 : Décarbonation industrielle <i>Les politiques industrielles dans le Forum</i>	
Approche sectorielle de la décarbonation industrielle	Le Forum devrait permettre une plus grande coopération pour la décarbonation de secteurs d'intérêt critiques (acier, aluminium, hydrogène et énergie propre) et permettre aux membres de choisir les secteurs dans lesquels ils veulent coopérer.
	Le Forum devrait établir des feuilles de route retraçant les technologies disponibles et les efforts encore à fournir chez les membres afin d'identifier les points de collaboration et de synergie.
	Le Forum devrait faciliter une vision commune et le partage d'expériences concernant les mécanismes de finance verte de transition par secteur.
Des règles du jeu équitables pour les produits neutres en carbone	Le Forum devrait être une plateforme de négociation pour des conditions de concurrence équitables par secteur.
Formation des marchés verts	Le Forum devrait stimuler la demande de biens neutres en carbone par le biais d'achats écologiques communs et d'investissements communs.